

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878 Date d'émission: 17/11/2014 Date de révision: 04/03/2022 Remplace la version de: 20/05/2019 Version: 3.2

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux Nom commercial

Nom chimique hydroxyde de sodium; soude caustique

Nom IUPAC sodium hydroxide : 011-002-00-6 N° Index N° CE : 215-185-5 N° CAS : 1310-73-2 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457892-27 Code du produit : SOHY-M0P Formule brute : NaOH

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : utilisation en laboratoire

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

labbox labware s.l.

Migjorn, 1

Boîte postale Barcelona (SPAIN)

08338 Premia de Dalt - SPAIN

T +34 937 07 79 70 - F +34 937 909 532

info@labbox.com - www.labbox.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence

: +34 937 077 970 (For technical information\_Office Hours) In case of medical emergency phone 112 or to your local emergency number.

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint- Denis 75475	+33 1 40 05 48 48	

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

H290 Corrosif pour les métaux, catégorie 1 Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A H314

Full text of H and EUH statements: see section 16

Limites de concentration spécifiques:

 $(0.5 \le C < 2)$ Eye Irrit. 2, H319  $(0,5 \le C < 2)$ Skin Irrit. 2, H315 ( 2 ≤C < 5) Skin Corr. 1B, H314 (5 ≤C < 100) Skin Corr. 1A, H314

04/03/2022 (Date de révision) FR (français) 1/12

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS05

Mention d'avertissement (CLP)

Mentions de danger (CLP)

Conseils de prudence (CLP)

: Danger

: H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

: P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever

immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou

spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou

internationale.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.1. Substances

Type de substance : Monoconstituant

Nom	Identificateur de produit	%
Sodium hydroxyde microperles	N° CAS: 1310-73-2 N° CE: 215-185-5 N° Index: 011-002-00-6 N° REACH: 01-2119457892- 27	100

### 3.2. Mélanges

Non applicable

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

: Consulter un médecin en cas de malaise. Ne jamais administrer quelque chose par la

bouche à une personne inconsciente.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Oter les vêtements touchés et

laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à

l'eau chaude. Ne pas utiliser de solvants ou de diluants.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Nocif par inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque de graves brûlures.

Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation sévère.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Brûlures.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas : fumé

d'incendie

: fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Voir rubrique 8.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.1.2. Pour les secouristes

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Stopper la fuite.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13. Voir rubrique 8.

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : 5 – 25 °C C°

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec. Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient fermé.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux (1310-73-2)		
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Hydroxyde de sodium	
VME (OEL TWA)	2 mg/m³	
Remarque	Valeurs recommandées/admises	
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)	
Grèce - Valeurs Limites d'exposition professionnell	e	
Nom local	Υδροξείδιο του νατρίου	
OEL TWA	2 mg/m³	
OEL STEL	2 mg/m³	
Référence réglementaire	Π.Δ. 90/1999	
Portugal - Valeurs Limites d'exposition professionn	nelle	
Nom local	Hidróxido de sódio	
OEL Ceiling	2 mg/m³	
OEL Ceiling [ppm]	2 ppm	
Référence réglementaire	Norma Portuguesa NP 1796:2014	
Espagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Hidróxido de sodio	
VLA-EC (OEL STEL)	2 mg/m³	
Référence réglementaire	Límites de Exposición Profesional para Agentes Químicos en España 2019. INSHT	
Royaume Uni - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Sodium hydroxide	
WEL STEL	2 mg/m³	
Référence réglementaire	EH40/2005 (Third edition, 2018). HSE	

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

#### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.4. DNEL et PNEC

Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux (1310-73-2)		
DNEL/DMEL (Travailleurs)		
A long terme - effets locaux, inhalation	1 mg/m³	
DNEL/DMEL (Population générale)		
A long terme - effets locaux, inhalation	1 mg/m³	

#### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### Equipement de protection individuelle:

EN 374.

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:









#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

# Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection oculaire			
Туре	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	fines et poussières		EN 166, EN 167, EN 168

## 8.2.2.2. Protection de la peau

# Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection de la peau et du corps		
Туре	Norme	
	EN 464, EN 340, EN 943-1, EN 943-2, EN ISO 6529, EN ISO 6530	

#### Protection des mains:

des gants de protection

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Protection des mains					
Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Catégorie III, Gants jetables	Chlorure de polyvinyl (PVC)		0.35	6 (> 480 minutes)	EN ISO 374, EN ISO 374-1, EN 374-2, EN 374-3, EN 420

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

#### Protection des voies respiratoires:

Porter un masque approprié

Protection des voies respiratoires			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Catégorie III			

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: SolideCouleur: blanc.Odeur: inodore.Seuil olfactif: Pas disponible

Point de fusion : 323 °C Decomposition: 'no' Sublimation: 'no'

Point de congélation : Pas disponible

Point d'ébullition : 1388 °C Atm. press.: 101,325 kPa Decomposition: 'no'

Inflammabilité : Pas disponible : Non applicable Limites d'explosivité Limite inférieure d'explosion : Non applicable Limite supérieure d'explosion : Non applicable Point d'éclair : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable Température de décomposition : Pas disponible pН : > 13 (0.5%) pH solution : Pas disponible Viscosité, cinématique : 10,5 (30% - 20°) : Eau: 1090 g/l 20 Cº Solubilité Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Pas disponible : 1 mbar Pression de vapeur

Masse volumique : 2,13 g/cm³ Type: 'density' Temp.: 20 °C

: Pas disponible

Densité relative : Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Non applicable
Taille d'une particule : Pas disponible

#### 9.2. Autres informations

Pression de vapeur à 50 °C

### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.5. Matières incompatibles

Métaux. Matières combustibles.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz toxiques.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

# Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux (1310-73-2)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.

pH: > 13 (0.5%)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pourrait provoquer des lésions oculaires graves

pH: > 13 (0.5%)

325 mg/kg Rabbit

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

DL50 orale

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

# Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux (1310-73-2)

Viscosité, cinématique 10,5 (30% - 20°)

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme : Non classé

(aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme : Non classé

(chronique)

#### Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux (1310-73-2)

EC50 - Daphnia [1] 40,4 mg/l Test organisms (species): Ceriodaphnia sp.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Doit subir un traitement spécial pour satisfaire aux règlements locaux.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

 N° ONU (ADR)
 : UN 1823

 N° ONU (IMDG)
 : UN 1823

 N° ONU (IATA)
 : UN 1823

 N° ONU (ADN)
 : UN 1823

 N° ONU (RID)
 : UN 1823

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE Désignation officielle de transport (IMDG) : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

Désignation officielle de transport (IATA) : Sodium hydroxide, solid

Désignation officielle de transport (ADN) : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE Désignation officielle de transport (RID) : HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

Description document de transport (ADR) : UN 1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE, 8, II, (E)
Description document de transport (IMDG) : UN 1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE, 8, II

Description document de transport (IATA) : UN 1823 Sodium hydroxide, solid, 8, II

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Description document de transport (ADN) : UN 1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE, 8, II : UN 1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE, 8, II Description document de transport (RID)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 8

Étiquettes de danger (ADR)



#### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) 8 8

Étiquettes de danger (IMDG)



#### **IATA**

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)

Étiquettes de danger (IATA)



## ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) 8

Étiquettes de danger (ADN)



#### **RID**

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8

Étiquettes de danger (RID)



# 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : 11 : 11 Groupe d'emballage (IMDG) : II Groupe d'emballage (IATA) : II Groupe d'emballage (ADN) : II Groupe d'emballage (RID)

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement Non Polluant marin Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles Autres informations

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : C6 Quantités limitées (ADR) : 1kg Quantités exceptées (ADR) : E2

: P002, IBC08 Instructions d'emballage (ADR)

Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B4 Dispositions relatives à l'emballage en commun : MP10

(ADR)

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs

pour vrac (ADR)

: TP33 Dispositions spéciales pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : SGAN Véhicule pour le transport en citerne : AT Catégorie de transport (ADR) 2 Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V11 Numéro d'identification du danger (code Kemler) 80

Panneaux oranges

80 **1823** 

: T3

: E Code de restriction en tunnels (ADR) : 2W Code EAC

Transport maritime

Quantités limitées (IMDG) : 1 kg Quantités exceptées (IMDG) : E2 Instructions d'emballage (IMDG) : P002 Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC08 Dispositions spéciales GRV (IMDG) : B2, B4 Instructions pour citernes (IMDG) : T3 Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP33 N° FS (Feu) : F-A : S-B N° FS (Déversement) Catégorie de chargement (IMDG)

Propriétés et observations (IMDG) : White pellets, flakes, lumps or solid blocks, deliquescent. Reacts with ammonium salts,

> evolving ammonia gas. In the presence of moisture, corrosive to aluminium, zinc and tin. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes. Reacts violently with acids.

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo : E2

(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y844 Quantité nette max. pour quantité limitée avion : 5kg

passagers et cargo (IATA)

: 859

Instructions d'emballage avion passagers et cargo

(IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo : 15kg

(IATA)

Instructions d'emballage avion cargo seulement : 863

(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 50kg Code ERG (IATA)

Transport par voie fluviale

: C6 Code de classification (ADN) Quantités limitées (ADN) : 1 kg Quantités exceptées (ADN) : E2

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Transport admis (ADN) : T
Equipement exigé (ADN) : PP, EP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

#### Transport ferroviaire

Code de classification (RID): C6Quantités limitées (RID): 1kgQuantités exceptées (RID): E2

Instructions d'emballage (RID) : P002, IBC08

Dispositions spéciales d'emballage (RID) : B4
Dispositions particulières relatives à l'emballage en : MP10

commun (RID)

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et

pour vrac (RID)

oour vrac (RID)

conteneurs pour vrac (RID)

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : SGAN
Catégorie de transport (RID) : 2
Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) : W11
Colis express (RID) : CE10
Numéro d'identification du danger (RID) : 80

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

#### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

#### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

: T3

: TP33

#### Liste candidate REACH (SVHC)

Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux n'est pas sur la liste Candidate REACH

#### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

#### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Sodium hydroxyde microperles Analytical grade faible teneur en métaux n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

#### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Sodium hydroxide micropearls is not subject to REGULATION (EU) No 1005/2009 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 16 September 2009 on substances that deplete the ozone layer.

### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

## Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (CE) 273/2004 du Parlement européen et du Conseil du 11 février 2004 sur la fabrication et la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes

# Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

#### 15.1.2. Directives nationales

#### **Allemagne**

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 2;

N° ID 142).

Arrêté concernant les incidents majeurs (12.

BImSchV)

: Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BlmSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée : La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen – Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen - Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen - Ontwikkeling

: La substance n'est pas listée

: La substance n'est pas listée

**Danemark** 

Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Texte intégral des phrases H et EUH:		
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	
H290	Peut être corrosif pour les métaux.	
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
H315	Provoque une irritation cutanée.	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, catégorie 1	
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A	
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B	
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.